UN TOIT C'EST UN DROIT

Cadeaux de nouvelle année du Gouvernement et de sa majorité UMP : le "bouclier fiscal" et la réduction de l'Impôt sur la Fortune (ISF). Les hauts revenus leur disent merci.
Dans ce paysage idyllique, les tentes des sans- logis font désordre.
La crise du logement est grave : salariés et familles pauvres vivant dans les campings d'Ile-de-France, squatts d'immeubles insalubres, des millers de personnes à la rue, la fuite des moins fortunés, notamment des familles avec enfants, toujours plus loin des centre-ville...

Une lutte d'ensemble est nécessaire contre un système de précarisation, de marchandisation, d'exclusion.
Précarisation de très nombreux salariés, par des contrats de courte durée, le temps partiel imposé, notamment aux femmes, une politique constante visant à peser sur les salaires, le chômage.
Marchandisation du logement, avec une spéculation effrénée, la vente des immeubles à la découpe, l'explosion des loyers dans le secteur privé, la disparition du secteur réglementé et des hôtels meublés bon marché...
Exclusion du logement à Paris, et de plus en plus en banlieue, des personnes et familles ne disposant pas de revenus conséquents.

Ca ne peut plus durer, et les campements de sans-logis, l'occupation d'immeubles vides, que les Alternatifs soutiennent, sont des réponses immédiates nécessaires pour porter le scandale sur la place publique. Ces actions prouvent que sans la mobilisation sociale et citoyenne aucun progrès n'est garantit ni inscrit dans la durée. Hier le refus du CPE,aujourd'hui la bataille pour le droit au logement.

Pour les Alternatifs, des mesures d'urgence sont indispensables :

- réquisition des nombreux immeubles vides propriété de banques et investisseurs institutionnels pour loger les sans-abri et mal-logés ;
- transformation de bureaux vides en logements ;
- encadrement des loyers du secteur privé pour bloquer la spéculation, notamment dans les grandes villes.;
- préemption par les collectivités territoriales d'immeubles mis en vente, afin de maintenir un parc immobilier accessible au plus grand nombre ;
- législation bloquant les «ventes à la découpe» qui accentuent la spirale spéculative ;
- refus de toute vente de logements sociaux : le parc HLM et assimilé a été contruit sur fonds publics et dans un but social, il doit rester un bien commun.

Le droit opposable au logement, annoncé, sous la pression, par le Gouvernement pour 2012, est une réponse à moyen terme. Elle n'aura de sens que si le parc immobilier social est préservé et développé :
- construction de nouveaux logements sociaux et réhabilitation de logements à loyers modérés dans le parc immobilier ancien, un parc immobilier social répondant à la diversité des situations
- application de la loi SRU (qui fait obligation aux communes de construire des logements sociaux)
- création d'un Ministère du logement disposant des moyens financiers d'une politique du logement social, d'un logement social de qualité et économe en énergie.

Ces mesures ont un coût, elles passent par une autre répartion, plus égalitaire, des richesses. Elles nécessitent une action collective de longue durée sur le terrain associatif et politique.

Un toit c'est un droit, continuons le combat !

solidarités écologie
Les alternatifs
autogestion féminisme

40, rue de Malte 75011 Paris www.alternatifs.org